



## PROCÈS-VERBAL

### Réunion du conseil d'établissement

Le mardi 7 juin à 18 h, réunion en présence

---

*Henri Tremblay préside l'assemblée; Isabelle Arseneau agit à titre de secrétaire de réunion.*

#### PRÉSENCES :

Isabelle ARSENEAU	Maude MÉTHOT O'DOWD
Catherine BOUCHARD	Bernard MORROW
Marc. Etienne DESLAURIERS	Henri TREMBLAY
Catherine DION-RICHARD	Janine VILLENEUVE
Mélanie DUPRAS	Xiaochang ZHENG
Jean-François GOSSELIN	

Également,

Martin DUGAS (directeur). Monsieur Dugas étant atteint de la COVID-19, il est à distance.

Absents et excusés

Loana BONERANDI

#### 1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 18h06.

#### 2. Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il revient sur l'inauguration de l'agrandissement qui s'est tenu en mai. L'événement s'est fort bien déroulé, mais le communiqué de presse publié le lendemain était un brin tendancieux.

#### 3. Parole au public

Il n'y a aucune intervention.

#### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les amendements suivants sont proposés : i) ajouter un point intitulé « Sorties dans le quartier » (7.2, point d'approbation) et sous les points de suivi, ajouter « Consultation obligatoire des élèves (le sondage) » (6.3).

L'ordre du jour tel qu'amendé est adopté à l'unanimité.

2022-06-01

**5. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 17 mai 2022**

Il faut retirer le nom de Catherine Dion-Richard de la liste des personnes présentes. Il est proposé par Maude Méthot O'Dowd, appuyée par Jean-François Gosselin, d'adopter le procès-verbal ainsi amendé.

Le procès-verbal de la séance régulière du 17 mai 2022 est adopté à l'unanimité.

2022-06-02

**6. Points de suivi****6.1 Réponse au PTRDI**

La lettre a été envoyée le 6 juin 2022.

**6.2 Commentaire sur le « Règlement concernant les règles de fonctionnement du Conseil d'administration du Centre de services scolaires de Montréal »**

Le conseil d'établissement est invité à formuler ses commentaires sur le « Règlement concernant les règles de fonctionnement du Conseil d'administration du Centre de services scolaires de Montréal ». Comme les changements n'ont pas été clairement identifiés, il est difficile de se prononcer. Il est proposé par Jean-François Gosselin, appuyé par Marc. Etienne Deslauriers, de formuler un commentaire portant sur leur méthode de consultation : à l'avenir, et pour plus d'efficacité, il faudrait fournir un tableau comparatif ciblant les principaux changements.

**6.3 Question aux élèves (consultation obligatoire)**

Les enseignants souhaitent que le formulaire soit rempli à la maison plutôt qu'en classe. Le formulaire est prêt il reste juste à l'envoyer aux parents avant la fin de l'année. Marc. Etienne Deslauriers enverra le lien menant au sondage à la direction, qui pourra le transmettre aux parents par courriel.

**7. Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information****7.1 Activités et sorties éducatives**

Le calendrier des sorties éducatives a été mis à jour et déposé dans le dossier en ligne. Henri Tremblay, appuyé par Janine Villeneuve, propose que nous approuvions la sortie au Marché Jean-Talon pour la classe de 4<sup>e</sup> année B (20 juin 2022).

La sortie de la classe 4B au Marché Jean-Talon est approuvée à l'unanimité.

2022-06-03

**7.2 Autorisation pour les sorties dans le quartier 2022-2023**

À certaines occasions, les élèves de l'école Fernand-Seguin peuvent se déplacer à pied dans le quartier (pour se rendre, par exemple, au parc, à la bibliothèque, etc.). Afin de simplifier les communications, nous demandons une autorisation globale aux parents pour l'ensemble des sorties réalisées dans le quartier pendant l'année scolaire. Il est proposé par Xiaochang Zheng,

appuyée par Catherine Dion-Richard, d'approuver l'envoi de la demande d'autorisation globale pour l'ensemble des sorties dans le quartier.

La demande d'autorisation globale pour l'ensemble des sorties dans le quartier est approuvée à l'unanimité.

2022-06-04

### **7.3 Fête des 6<sup>e</sup> année : contribution financière des parents**

Nous avons réglé ce point lors de la rencontre du 19 avril (7.4 : Contribution des parents à l'activité des finissants).

### **7.4 Réglementation du service de garde 2022-2023**

La direction nous présente les principaux changements apportés à la réglementation du SDG pour l'année scolaire 2022-2023. Suite au changement des règles ministérielles, le tarif qui est présentement facturé aux parents pour les journées régulières (8.55\$) passe à 8,95\$ et celui des journées pédagogiques (9\$) restera le même, à moins d'avis contraire. Le document sera envoyé à tous les parents en septembre prochain. Jean-François Gosselin, appuyé par Maude Méthot O'Dowd, propose l'approbation de la version amendée du document « Réglementation du service de garde ».

La version amendée du document « Réglementation du service de garde » est approuvée à l'unanimité

2022-06-05

### **7.5 Service de garde : activités des journées pédagogiques de l'automne 2022**

On nous présente le calendrier des activités pédagogiques prévues pour l'année 2022-2023. Après une discussion au cours de laquelle on remarque qu'il y a une augmentation des coûts liés aux activités et une diminution du nombre de journées sans activités « externes » prévues, on adopte la liste des activités. L'adoption de la liste et du calendrier est proposée par Henri Tremblay, appuyé par Isabelle Arseneau.

La liste et le calendrier des activités pédagogiques prévues en 2022-2023 sont approuvés à l'unanimité

2022-06-06

### **7.6 Évaluation et actualisation du plan de lutte, intimidation et violence à l'école**

La rencontre de l'équipe-école n'a pas encore eu lieu. Le compte rendu de la rencontre sera fait au CÉ lors de la première rencontre de l'automne.

### **7.7 COVID-19 : État de la situation sur les mesures sanitaires**

Depuis que le port du masque n'est plus obligatoire, on remarque (comme dans la population générale) une augmentation du nombre de cas. Il n'y a plus de déclarations obligatoires pour les écoles.

**7.8 Liste du matériel scolaire 2022-2023**

Les listes ont subi très peu de modifications par rapport aux dernières années. Après une période de questions (notamment à propos des disparités entre les groupes d'un même niveau), les membres du CÉ approuvent à l'unanimité les listes de matériel scolaire pour l'année 2021-2022. L'approbation des listes de matériel scolaire est proposée par Henri Tremblay, appuyé par Janine Villeneuve.

Les listes de matériel scolaire pour l'année 2022-2023 sont approuvées à l'unanimité.

2022-06-07

**7.9 Frais exigés aux parents 2022-2023**

Pendant l'examen du détail des frais exigibles, on propose d'amender la liste en y incluant une note explicative à propos des frais de programme (du type : « de la même façon, le matériel scientifique périssable mobilisé dans le cadre de notre projet particulier est inclus dans les frais de programme »). L'approbation des listes de « frais exigés aux parents » pour l'année 2022-2023 ainsi amendées est proposée par Henri Tremblay, appuyé par Xiaochang Zhen.

Les listes de frais exigés aux parents sont approuvées à l'unanimité.

2022-06-08

**7.10 Transfert du Fonds 9 au Fonds 4**

Nous autorisons le transfert depuis le fonds 9 vers le fonds 4 d'un montant de 86,10\$ (montant excédentaire lié aux dons de la Fondation PGL en 1B). Le transfert est proposé par Henri Tremblay, appuyé par Isabelle Arseneau.

Le transfert du fonds 9 vers le fonds 4 (de 86,10\$) est approuvé à l'unanimité.

2022-06-09

**7.11 Rentrée progressive au préscolaire 2022**

L'approbation du calendrier de la rentrée progressive au préscolaire pour l'année 2022-2023 est proposé par Henri Tremblay, appuyé par Xiaochang Zheng.

L'horaire de la rentrée progressive au préscolaire est approuvé à l'unanimité

2022-06-10

**7.12 Budget *pro forma* de l'école 2022-2023**

Nous demandons à Monsieur Dugas de faire la lumière sur l'écart surprenant lié au SDG (800 000\$) et nous convenons de procéder à l'adoption du budget par courriel.

### **7.13 Rapport annuel 2021-2022 de gestion du CÉ**

Nous commentons le texte rédigé par le président du CÉ. Il se chargera de nous soumettre une version finale par courriel, pour que nous l'adoptions.

## **8. Informations de diverses instances**

### **8.1 Présidence du conseil d'établissement**

Le président du CÉ se réjouit de la reprise des activités régulières (« en présence ») et remercie les membres sortants : Marc. Etienne Deslauriers, Jean-François Gosselin et Isabelle Arseneau.

### **8.2 Direction d'école**

Le directeur fait quelques annonces et revient sur quelques événements qui se sont tenus depuis notre dernière rencontre :

- L'inauguration — à laquelle ont participé plusieurs dignitaires (la députée Marie Montpetit ; la ministre déléguée aux Transports et à la métropole, Chantal Rouleau; la conseillère municipale Nathalie Goulet ainsi que la directrice générale du CSSDM, Isabelle Gélinas) — s'est très bien passée. Il remarque à son tour la disparité entre le communiqué de presse et les demandes formulées par le CÉ (que l'agrandissement serve à son tour le projet particulier de l'école Fernand-Seguin). Le communiqué a d'ailleurs été révisé et corrigé et sera retourné au CSSDM pour publication sur leur site. Il regrette que le président du CÉ n'apparaisse pas sur la photo protocolaire.
- Il revient sur le succès qu'a connu la Foire aux livres (2087 des 3124 livres ont été vendus, ce qui correspond à une moyenne plus que respectable de 66,8%).
- Grâce au travail des enseignantes et du personnel de soutien, l'activité « Bienvenue à la maternelle » a connu un beau succès (32 élèves sur 34 étaient présents).
- Le cross-country, organisé par Geoffroy Laval, s'est tenu le 2 juin dernier. L'activité s'est très bien déroulée (malgré des retours plus ou moins agréables de quelques parents).
- Il nous annonce que Francis Lauzière, étudiant en psychoéducation, s'est joint à l'équipe-école et qu'il est très apprécié des membres du personnel et des élèves.
- On a appris que l'école Ahuntsic va commencer l'année au pavillon Julie-Payette (il n'y aura donc pas de transfert en octobre comme c'était d'abord prévu). Il faudra s'assurer que les débarcadères soient fonctionnels et veiller à adopter dès la rentrée de bonnes habitudes de circulation. Les autorités concernées ont déjà été avisées.
- Il remercie enfin tous les membres du CÉ pour leur participation et leur implication.

### **8.3 Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM)**

Suite au deuxième appel à candidatures, le comité a enfin récolté des candidatures (cinq parents siègent maintenant au CA; il reste à combler les postes des membres de la communauté, ce qui sera fait prochainement).

#### **8.4 Service de garde et Comité des parents usagers du service de garde (CPSdG)**

Rien ne nous a été signalé.

#### **8.5 Organisme de participation des parents (OPP)**

Rien ne nous a été signalé. L'OPP a été particulièrement inactif cette année et cela est sans doute lié au contexte sanitaire. Il faudra s'assurer de relancer l'organisme et de réajuster le tir à la prochaine rentrée. Il pourrait être utile de recommencer à recruter des bénévoles le soir de la tenue de l'assemblée générale (en organisant des guichets de recrutement, comme cela se faisait jadis).

#### **8.6 Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal**

Deux projets ont été approuvés : 1) le programme d'achats pour la petite cour ; 2) l'achat d'une table de baby-foot.

#### **9. Bons coups, coups de cœur et boîte à idées**

- Nous tenons à féliciter Geoffroy Laval pour l'organisation et la tenue du cross-country, dont il s'est entièrement chargé. Boîte à idées : il ne faudrait pas hésiter à solliciter l'aide des parents lors de la tenue d'événements de la sorte.
- Nous tenons également à remercier et à féliciter Madame Martel, la bénévole en charge de la Foire aux livres.
- Le Vernissage sciences et arts a connu un franc succès : un gros merci à l'équipe-école pour son dévouement!
- Un gros merci à tou-te-s les enseignant-e-s et le personnel de soutien pour l'année scolaire qui s'achève.
- Un gros coup de cœur final à toute la communauté de l'école, à l'équipe du conseil d'établissement et à Monsieur Dugas. Beaucoup de bonheur aux prochain-e-s !

#### **10. Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 20h26.

---

Président

---

Secrétaire